

Laurent Matthey

## **Planifier autrement la métropole**

Compte rendu: Groupe Genève, 500 mètres de ville en plus, 2013. Genève, projet pour une métropole transfrontalière. Lausanne, L'Âge d'homme.

---

### **Warning**

The contents of this site is subject to the French law on intellectual property and is the exclusive property of the publisher.

The works on this site can be accessed and reproduced on paper or digital media, provided that they are strictly used for personal, scientific or educational purposes excluding any commercial exploitation. Reproduction must necessarily mention the editor, the journal name, the author and the document reference.

Any other reproduction is strictly forbidden without permission of the publisher, except in cases provided by legislation in force in France.

**revues.org**

Revues.org is a platform for journals in the humanities and social sciences run by the CLEO, Centre for open electronic publishing (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Electronic reference

Laurent Matthey, « Planifier autrement la métropole », *Articulo - Journal of Urban Research* [Online], Book Reviews, 2014, Online since 01 January 2014, connection on 24 March 2014. URL : <http://articulo.revues.org/2420>

Publisher: Articulo ASBL  
<http://articulo.revues.org>  
<http://www.revues.org>

Document available online on:  
<http://articulo.revues.org/2420>

Document automatically generated on 24 March 2014.

Creative Commons 3.0 - by-nc-nd, except for those images whose rights are reserved.

Laurent Matthey

## Planifier autrement la métropole

Compte rendu: Groupe Genève, 500 mètres de ville en plus, 2013. Genève, projet pour une métropole transfrontalière. Lausanne, L'Âge d'homme.

### Des façons de classer aux façons de faire de l'urbanisme

- 1 Dans un article récent, Françoise Fromonot (2011) s'attachait à classer les pratiques urbanistiques contemporaines. Elle explicitait une relative diversité des façons de mettre en rapport site et programme, qui peuvent certes être organisées en types, mais qui nécessitent une lecture non dogmatique des relations qu'entretiennent les faiseurs de ville et de territoires aux lieux sur lesquels ils sont appelés à intervenir. À la lecture de Fromonot, on pouvait penser à ces travaux de Sébastien Marot, dans lesquels le critique d'architecture s'attachait à décrire l'émergence d'une nouvelle sensibilité aménagiste autour du travail des paysagistes. « [D]eux poétiques de projet » était alors posées comme « alternatives aux routines de l'urbanisme » (Marot 2011: 4), « deux subversions strictement parallèles » (Marot 1995: 301): le « sub-urbanisme », procédant pour beaucoup d'un art de l'anamnèse du site, d'une sensibilité aux processus qui l'anime à titre d'« organisme vivant » ; le « sur-urbanisme », devant permettre « d'exister dans un monde totalement fabriqué par l'homme, c'est-à-dire vivre à l'intérieur du fantasme » (Koolhaas cité par Marot).
- 2 Ces travaux de critiques d'architecture s'articulent à un soubassement épistémologique qui est celui des recherches de Françoise Choay autour de l'usage de la règle et du modèle en architecture ou bien encore des doctrines urbanistiques. Plus largement, ils relèvent de l'analytique des sciences qui, sociales, aspirent à déconstruire des représentations ou des pratiques à l'origine des formes de l'espace. Mais ce en quoi ces recherches m'intéressent et m'inspirent dans le cadre de ce compte rendu est qu'elles incitent à focaliser l'attention sur les façons contemporaines de faire de l'urbanisme. La fabrique de la ville – ou plus largement des territoires – est aussi sous-tendue par des postures (Matthey 2012), c'est-à-dire des répertoires de gestes, des modalités d'action et des modes de penser spécifiques et singuliers qui sont des indices d'une relation au lieu de l'intervention, au programme qu'on souhaite y déployer.
- 3 Le récent manifeste du groupe « Genève, 500 mètres de ville en plus » m'a semblé un terrain favorable où thématiser une posture typique d'un urbanisme sensible à la contingence des assemblages territoriaux, à la fragilité d'agencements spatiaux, qui sont autant de potentialités du lieu et du milieu (Labussière 2011). Une science des territoires bien plus hippocratique (Quesne 1997) que prométhéenne, au sens où il s'agit de faire résonner le lieu de l'intervention, comme la médecine d'Hippocrate mettait en rapport le corps du patient et les caractéristiques du milieu (Matthey 2013).

### Un diagnostic incarné

- 4 Formulé dans les termes du groupe « Genève, 500 mètres de ville en plus », cet art sensé de poser un diagnostic se traduit de la sorte. Le principe de développement d'une agglomération « compacte, multipolaire et verte » qui organise la pensée planificatrice du Grand Genève favorise un « schéma d'urbanisation en étoile » (page 13), le long des axes de transports publics, qui participent certes à une réduction des externalités négatives liées au drainage de la main-d'œuvre par le cœur de l'agglomération, mais ne travaille pas sur les causes de cette polarisation. Cette conception de l'aménagement traduit un rapport centre-périphérie classique, la « domination d'un canton-ville riche sur une périphérie dépendante » (page 13). Contre ce rapport, la question des institutions démocratiques propres à gouverner le projet nécessite d'être réévaluée (page 14). Il convient également d'éprouver collectivement – notamment au moyen d'un outil qui est celui du « safari urbain » – un état du territoire. Ainsi, le projet de « Genève, 500 mètres de ville en plus » a cela de séduisant qu'il est une contre-proposition de planification, qui pense « avec les pieds » (pour reprendre le slogan d'un autre

collectif suisse, l'association « Droit de cité », qui use aussi du safari urbain comme levier d'un diagnostic dialogique) un espace de vie et un espace vécu. Il convient, en somme, de proportionner le territoire à la mesure du corps qui l'arpente, de rétablir un sens du milieu dans la planification.

- 5 On se souvient que Michel de Certeau a écrit des pages magnifiques sur la tension existant entre une appréhension zénithale de la réalité sociale et une approche aspirant à saisir ce qui se joue au plus près des pratiques ordinaires. Cette tension doit ouvrir à une dialectique, qui nécessite que l'on abandonne une « *position surplombante* » pour se laisser habiter par les façons de faire quotidienne qui, à fleur de sol, sont « *organisatrices de la ville* » (Certeau 1980: 173). Et c'est bien à fleur de sol – à pied, en minibus – que les militants-urbanistes de « Genève, 500 mètres de ville en plus » se confrontent à ce que Sébastien Marot aurait appelé un « *étant donné* » du territoire (1995: 67). Il y a bien sûr une « *ancienne* » et une « *nouvelle Genève* » (page 28 et suivantes), la ville se développant désormais « *au-delà des frontières* ». L'ancienne Genève est « *un ensemble urbain dense* » constitué des « *communes urbaines du canton de Genève et de la ville d'Annemasse* » (page 95). La nouvelle Genève est caractérisée par « *une urbanisation encore hétérogène [...] formant une couronne linéaire quasi continue* », « *longeant la frontière, sur France* » (page 95). Entre la couronne française et l'ancienne Genève, une « *vaste zone agricole [...] laisse une possibilité importante pour construire* » (page 31). À fleur de sol, donc, trois temps du territoire caractéristiques de ces processus de « *territorialisation, déterritorialisation, reterritorialisation* » théorisés par Claude Raffestin dans les années 1980 – abondamment glosé par les activistes de la planification. Trois temps ou plutôt trois états du territoire qui doivent être considérés à titre de potentialités d'un projet urbain transfrontalier.
- 6 Ces potentialités du milieu sont organisées par un postulat : il est possible de refaire la ville depuis ses marges : « [...] [p]ourquoi ne pas [...] aller de l'extérieur vers l'intérieur ; faire entrer l'extension dans la ville, ne pas l'en faire sortir » (page 36), notamment au moyen de vastes « *parcs urbains* » (page 26 et suivantes). Il faut – au sens le plus littéral et à une échelle qui est celle de l'aménagement et non pas de l'urbanisme – inverser le sens du développement urbain. Cette inversion se déploie au gré de cinq principes.
- 7 Le projet de « Genève, 500 mètres de ville en plus » entend d'abord faire acte de « *résistance* » (premier principe), notamment à un modèle « *dominant [...] de développements radiaux* » (page 46), qui accélère la vitesse de diffusion de la ville en optimisant les dessertes.
- 8 Pour contrer ce développement, « Genève, 500 mètres de ville en plus » propose, deuxième principe, de travailler sur une « *trame de cités linéaires* » (page 45), articulée le long « *de boulevards urbains* » articulant des îlots dont la mixité favorise « *une nouvelle culture des déplacements* » et encourage l'émergence d'« *un plus grand respect de l'espace public par l'ensemble d'usagers, combatt[ant] l'individualisme et par là même contribu[ant] à une meilleure sécurité* » (page 45).
- 9 Cette trame de cités linéaires nécessite une action sur les réseaux ferré et routier (troisième principe). Pour le premier de ces réseaux, la hiérarchisation des transports publics et des gares nécessite un travail plus prospectif que ponctuel et conjoncturel. Un urbanisme moins spectaculaire et conscient d'œuvrer à un horizon qui est celui du temps mi-long des historiens de la longue durée. Il s'y agit, outre de boucler le maillon Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse, de réanimer la ligne du pied du Jura en la raccrochant au réseau régional par un « *barreau nord, entre la gare de Thoiry et celle de Meyrin, passant par un tunnel sous la colline de Bourdigny* » (page 55). Une ligne Bellevue-Aéroport permettrait en outre de « *lib[é]re[r] le site surchargé de Cornavin* » (page 55). Enfin, une nouvelle « *gare centrale à la Praille* » (page 58), qui structurerait fortement le quartier Praille-Acacias-Vernets et installerait symboliquement le cœur de la métropole en émergence.
- 10 Le second de ces réseaux doit être pensé en considérant que « *les dessertes de la trame urbaine [et] le boulevard urbain n'ont de sens que s'ils servent de support au développement de la ville nouvelle* » (page 62). Ce postulat fonde la nécessité d'une traversée de la rade « *mixte, rail/route* » (page 62), au niveau du Petit Lac. La situation de cette traversée permettrait, selon

« Genève, 500 mètres de ville en plus », de rééquilibrer le « *développement inégal entre les deux rives du lac* » (page 62).

- 11 Ce travail sur les circulations ne se fait pas aux dépens du tissu conjonctif. Le déploiement de la métropole transfrontalière de la périphérie vers le centre bénéficie d'un puissant opérateur (quatrième principe) : quatre grands parcs urbains sont appelés à structurer le territoire (page 69) et inscrire la zone agricole (qui représente plus de la moitié de la surface du Canton de Genève — hors lac et cours d'eau) dans une nouvelle réalité, passant d'un statut qui est celui d'une ceinture difficile à desserrer à celui d'une interface poreuse, « *reli[a]nt entre eux les espaces urbains, actuels et futurs, l'ancienne et la nouvelle Genève* » (page 69).
- 12 Le rééquilibrage évoqué ci-dessus constitue le cinquième et dernier principe du projet métropolitain de « Genève, 500 mètres de ville en plus ». Ce rééquilibrage se déploie à deux échelles, celle de la ville (polarisation rive droite-rive gauche [page 75]); celle de l'agglomération (polarisation transfrontalière emplois-logement [page 76]). À l'échelle de la ville, il convient de prendre acte des profondes transformations des années 1960 qui ont conduit à un fort développement du bâti et des équipements sur la rive droite alors que la rive gauche restait relativement épargnée. À l'échelle de l'agglomération, il s'agit principalement de « *mieux répartir les entreprises et les emplois, entre les parties suisse et française, non seulement d'un point de vue quantitatif, mais aussi qualitatif* » (page 79).
- 13 Ce diagnostic incarné du territoire de l'agglomération franco-valdo-genevoise ne se propose pas de saisir des opportunités de densification (définies au regard des permis de construire en passe d'être délivrés) et de les figer dans un quelconque plan directeur (ce qui était une des critiques faites au plan directeur cantonal récemment mis en consultation par les autorités cantonales). Économe en moyens, il travaille à un urbanisme ordinaire, se défiant d'un *storytelling* urbain qui décréterait une envie retrouvée de construire. Il aspire à rétablir le politique au cœur d'un récit d'urbanisme pour tendre à l'épopée, au récit qui projette des collectifs vers un avenir plus grand, plus beau, plus libre.
- 14 Car ce qui est saisissant dans la proposition du groupe « Genève, 500 mètres de ville en plus », c'est l'économie des moyens et la simplicité des propositions. La façon de faire de l'urbanisme ici proposée n'est rien d'autre qu'un art de faire avec cet « *étant donné* » du territoire que j'ai précédemment évoqué en citant Marot. Une façon frugale d'accommoder les restes qui contraste avec la sophistication des dispositifs d'un certain urbanisme spectaculaire. Et ce qui séduit dans ce projet métropolitain participe un peu de cela, une économie de la réutilisation, une manière de considérer les « temps du territoire » pour construire politiquement un avenir.

## Une fabrique collective des contre-projets de territoire

- 15 Au-delà des propositions projectuelles, sur lesquelles je ne prendrai pas parti dans le cadre de ce compte rendu, le manifeste du groupe genevois permet de documenter des expériences alternatives dans la production des documents d'urbanisme.
- 16 Il constitue d'abord une illustration de ce que peut être un projet d'urbanisme qui, libéré de la phraséologie durabiliste, pose comme fondement de la planification métropolitaine, le droit à la ville. Les géographes y trouveront un écho des « explorations urbaines » de William Bunge. La pratique du territoire, l'engagement dans le monde permet une meilleure saisie des dissymétries de développement, des inégalités d'accès aux aménités territoriales, qu'il importe de corriger conformément à un paradigme qui est celui de la justice socio-spatiale. Pour ce faire, ce sont des formes (ville linéaire, parcs urbains) et de la matière (rééquilibrage) urbaines qui sont proposées en lieu et place du long récitatif des procédures d'un urbanisme désubstantialisé. En somme, on y observe ce que pourrait être, à l'échelle d'un grand territoire, une expérience de *community planning*.
- 17 Le manifeste en question offre ensuite un témoignage utile sur une manière de faire du projet susceptible de mobiliser des savoirs profanes, sans recourir au dispositif un peu compassé et contrôlé de la table-ronde participative, mais simplement en arpentant l'espace de référence, en l'éprouvant par les sens et la parole, dans le cadre de collectifs littéralement hybrides, dans la mise en contact certes d'experts (urbanistes, architectes, planificateurs...) et de quidams

(promeneurs, politiciens, résidents...), mais aussi d'acteurs et d'actants, d'humains (habitants) et de non-humains (cartes, plans, coupes...), etc.

- 18 Réinscrivant la démarche de projet dans ses liens avec la recherche-action, mobilisant cet outil puissant qu'est l'analyse économique-territoriale, s'attachant à proposer des alternatives territoriales qui vont à l'encontre de ce que les auteurs appellent un aménagement « *libéral-productiviste* », tout en évitant l'ornière d'une stricte rhétorique durabiliste, le livre-manifeste du groupe, « Genève, 500 mètres de ville en plus », donne incontestablement envie de participer à une autre planification de la métropole.

---

### ***Bibliography***

Certeau (de) M. 1980. *L'invention du quotidien: arts de faire*. Paris, 10/18.

Fromont F. 2011. Manière de classer l'urbanisme. *Criticat* 8 : 41-61.

Labussière O. 2011. Contingence et individualité géographique. *Perspective géographique sur la Critique de la faculté de juger. Carnets de géographes*: 1-16 [en ligne].

Marot S. 2010 (1995). *L'Art de la mémoire, le territoire et l'architecture*. Paris, Éditions de la Villette.

Marot S. 2011. Sub-urbanisme/sur-urbanisme. De Central Park à La Villette. *Marnes* 1 : 301-353.

Matthey L. 2013. Les faiseurs de paysage. *Ethnographie d'un projet urbain. L'Information géographique* 77(1) : 6-24.

Matthey L. 2012. Back to basics. Les géographes à la reconquête du milieu ? *Geographica Helvetica* 67(4) : 223–225.

Quesne L. 1997. L'hippocratisme comme matrice de la problématique environnementale, in Staszak J-F (éd.) *Les discours du géographe*. Paris, L'Harmattan : 57-68.

---

### ***References***

Groupe Genève, 500 mètres de ville en plus, 2013. *Genève, projet pour une métropole transfrontalière*. Lausanne, L'Âge d'homme.

---

### ***References***

Electronic reference

Laurent Matthey, « Planifier autrement la métropole », *Articulo - Journal of Urban Research* [Online], Book Reviews, 2014, Online since 01 January 2014, connection on 24 March 2014. URL : <http://articulo.revues.org/2420>

---

### ***Author***

#### **Laurent Matthey**

Laurent Matthey is director of the Fondation Braillard Architectes in Geneva.

---

### ***Copyright***

Creative Commons 3.0 – by-nc-nd, except for those images whose rights are reserved.